

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET PRÉVENTION DES SITUATIONS DE PÉNIBILITÉ

EXEMPLES DE DISPOSITIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI DES SENIORS

Développer des actions partenariales pour renforcer les actions de prévention des risques professionnels et identifier les risques d'usure professionnelle

Diffuser une culture de la prévention dans les entreprises

Définir et mettre en œuvre une politique de prévention

Organiser un accès prioritaire à la période de professionnalisation pour des salariés ayant occupé longtemps des emplois à forte pénibilité

Organiser un accès prioritaire à des formules incitatives de temps partiel choisi pour des salariés ayant occupé longtemps des emplois à forte pénibilité

EXEMPLES D'INDICATEURS ASSOCIÉS PERMETTANT DE SUIVRE UN OBJECTIF CHIFFRÉ

- Établissement de ces partenariats (avec par exemple les CRAM, les ARACT, l'ANACT, la CNAM-TS...)
- Suivi de ces partenariats et de la réalisation de leurs objectifs en matière de prévention des risques, et d'identification des phénomènes d'usure
- Réalisation de documentation pratique
- Diffusion de cette documentation
- Développement de formations sur ce sujet, et participation à ces formations
- Développement d'ateliers de mises en condition avant l'exécution de certaines activités usantes
- Rendre compte régulièrement des facteurs de pénibilité et d'usure identifiés
- Nombre de postes « pénibles » adaptés
- Diminuer la durée d'exposition à des postes « pénibles »
- Nombre de salariés concernés
- Résultat de ces périodes en matière de réorientation professionnelle sur des emplois de moindre pénibilité
- Nombre de salariés concernés
- Conséquences sur l'absentéisme
- Nombre de passages en retraite progressive de salariés à partir de 60 ans